

ALERTE N° 4 –

ACTIVITÉS DE GRÈVE

Hier, nous avons émis un préavis de grève de 72 heures. Il est donc important que tous et toutes comprennent bien ce qui va se produire après 23 h 59 dimanche 28 août.

NOTRE PLAN

Voici les activités de grève décidées par le Conseil exécutif national. Elles se dérouleront dans une province ou un territoire à la fois :

- Unité des FFRS : Travaillez uniquement les heures inscrites à l'annexe A de votre itinéraire.
- Unité urbaine : Plein temps : Travaillez uniquement vos heures régulières – Pas d'heures supplémentaires.

Temps partiel et temporaires : Vous pouvez prolonger vos heures de travail jusqu'à 8 heures, mais pas d'heures supplémentaires.

Les activités de grève se dérouleront dans une province ou un territoire à la fois. Vous serez informés de la date prévue de participation de votre province ou territoire aux activités de grève. Si aucune activité de grève n'est prévue pour votre région, présentez-vous au travail et faites votre travail conformément aux règles de travail et aux mesures en matière de santé et de sécurité.

Il se peut que la direction de Postes Canada vous dise que vous êtes tenus de travailler des heures supplémentaires ou de travailler des heures non prévues à l'annexe A de votre itinéraire. Nous sommes en position légale de grève, ce qui nous assure la protection du *Code canadien du travail*. Si la direction de Postes Canada vous menace de mesures disciplinaires pour refus de travailler des heures supplémentaires ou des heures non prévues à l'annexe A de votre itinéraire, communiquez immédiatement avec votre section locale. De plus, si vous êtes témoin ou êtes l'objet de gestes hostiles, d'intimidation, de discrimination ou de provocation de la part de la direction de Postes Canada, informez-en votre section locale ou votre bureau régional.

ENSEMBLE NOUS VAINCRONS!



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

map scfp 1979 /jl cope 225
2015-2019/Bulletin n° 172

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue